



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2024

Commune de Montagnac-sur-Doustre



Le bonheur c'est bien dans notre nature !

SOMMAIRE

- *Le mot du maire* p 2
- *Principales décisions du conseil municipal* p 3
- *Principaux travaux* p 4 et 5
- *Nos habitants ont du talent* p 6 et 7
- *Infos ordures ménagères* p 8
- *La vie des associations* p 9 à 16
- *Vie locale* p 17
- *Un peu d'histoire* p 18
- *Etat civil 2023* p 19
- *Infos compostage* p 20

EDITE PAR LA MUNICIPALITE

Responsable de la publication :

Jean-Claude Besseau

Mise en page :

G. Bergeal avec JC Besseau, M. Vitrac, D. Vigouroux, L. Salmon, C. Cancellieri, et les associations.

Crédit photos :

Cirque au Jardin, I. Coquillaud, J. Meunier, JC Besseau, G. Bergeal, associations.

N° ISSN : en cours

Tirage : 400 ex.

Impression : Maugein imprimeurs

LE MOT DU MAIRE

Chères Montaignacoises, Chers Montaignacois,
L'année 2023 se termine. Elle aura apporté son lot de satisfactions mais également de désagréments. C'est toujours la guerre en Europe, un nouveau conflit s'est développé au Proche-Orient ; en France nous avons aussi vécu des attentats et assassinats sordides.

Au niveau climatique, nous constatons hélas que le dérèglement est bien là ; des pluies diluviennes ont succédé à la période de sécheresse. Nous devons malgré tout ne pas verser dans un pessimisme total.

Qu'en est-il au niveau de Montaignac-sur-Doustre ? Nous venons de vivre l'an II de la commune nouvelle, qui s'est déroulé de façon satisfaisante malgré le départ de nos deux secrétaires de mairie en juin dernier. Lucie et Claudine, chacune à leur place, ont su rapidement reprendre le flambeau à la satisfaction générale. Merci à elles.

C'est avec grand plaisir qu'à partir du mois de février, nous verrons notre supérette rouvrir ses portes après plus de sept mois de fermeture. Nous souhaitons une totale réussite à Myriam Pourteyroux qui, en véritable professionnelle qu'elle est, assurera un service de qualité.

Vous constaterez dans les pages qui suivent que 2023 a été une année de travaux et d'investissements importants.

Cependant, nous devons revoir nos investissements à la baisse en 2024. Ne souhaitant pas augmenter les impôts locaux des montaignacois, les dettes locatives accumulées ces dernières années devront être absorbées sur le budget principal, limi-



tant ainsi nos possibilités d'actions financières.

La vente du bâtiment de l'ancienne poste ayant échoué de façon traditionnelle, nous la mettrons aux enchères par une agence spécialisée courant du 1^{er} semestre 2024.

L'année 2024 verra également le ramassage des emballages généralisé sur l'ensemble de la commune sur des points d'apport volontaire (PAV). Il en sera donc fini avec le ramassage en porte à porte pour ceux qui en bénéficiaient.

Les élus ont beaucoup travaillé, en collaboration avec les agents et services de la communauté de communes, pour l'implantation de ces PAV afin de les positionner sur le domaine public de façon optimale pour les usagers.

De fait, après beaucoup de tergiversations, sont prévus sur l'ensemble de la commune nouvelle six PAV, quatre dans le bourg de Montaignac, un à Saint-Hippolyte et un sur l'actuel emplacement du Jardin.

Néanmoins rien n'est arrêté, mis à part le nombre de points d'apport volontaire (nécessaire à la détermination du coût du projet), ce qui permettra d'affiner encore les choses.

C'est sur cette note optimiste que je vous adresse, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Jean-Claude Besseau



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2023

- **Création de l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet de Claudine CANCELLIERI**
- **Augmentation du temps de travail du cuisinier de la cantine Éric NORELLE**
- **Location des terrains agricoles de la section Escouadisse**
Transfert de bail du GAEC TREMOULET aux nouveaux exploitants, Mr KOWALSKI et sa compagne.
- **Vente de terrain à Mr Sébastien LUQUOT (Lotissement de la Genevrière)**
- **Vente de terrains à Mr MARLEIX (Régularisation des surfaces suite aux nouveaux découpages du lotissement de la Genevrière)**
- **Proposition d'achat de terrain SCNF (Sollicitation de la SNCF pour l'achat du terrain et des bâtiments jouxtant la gare).** Proposition d'acquérir la parcelle de 3200 m², avec les 2 bâtiments « marchandises » et « bureaux », pour plusieurs affectations notamment l'aménagement de toilettes publiques et d'une aire de service sur l'itinéraire cyclo La Vagabonde. Le prix est de 20 000 € avant négociation.
- **Implantation des PAV (points d'apport volontaire des ordures ménagères)**
- **Horaires de l'éclairage public (sur proposition du maire, extinction de l'éclairage public toute l'année entre 22h et 6h à des fins d'économie d'énergie).**
- **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022**
- **Cession de parcelles au profit de la commune (lotissement de la Genevrière)**

Séance du 04 décembre 2023

- **Nom et tarif du Lotissement (Le lotissement du Bois de Mars, correspondant à l'ancien écoquartier, a été rebaptisé Lotissement de la Genevrière au prix inchangé de 15,7€/m²).**
- **Délibération sur parcelle Cts TOURNEIX (Lotissement de la Genevrière)**
- **Délibération ASSAINISSEMENT (contrôle des installations privées dans le cas de cessions de biens immobiliers).**
- **Définition des zones d'accélération ENR (énergies renouvelables)**

- **Adoption de la nouvelle nomenclature M57 pour le Budget Principal (à compter du 1/01/2024).**
- **Créances à éteindre (3200 € sur budget principal et 72 € sur budget Assainissement)**
- **Admission en non-valeur (104 € sur budget Assainissement)**
- **Tarif location appartement au n°1 Place de la Gare (porté à 420 €/mois après réfection complète)**

Séance du 22 décembre 2023

- **Tarifs 2024 :**
Le maire propose au conseil municipal un examen des différents tarifs municipaux pour révision.
Les loyers des appartements et maisons sont augmentés de 3,5%, conformément à IRL (Indice de Revalorisation des Loyers), alors que les tarifs des baux commerciaux, de la garderie, des concessions aux cimetières ou de l'assainissement sont stables.
Une augmentation du tarif de location de la salle des fêtes du Jardin est votée => retrouvez les tarifs 2024 sur le site internet (onglet Vie locale et rubrique Vie pratique).
- **Convention Médecine du travail pour les employés municipaux**
- **Convention avec l'Association des Maires pour la vérification des bouches incendie**

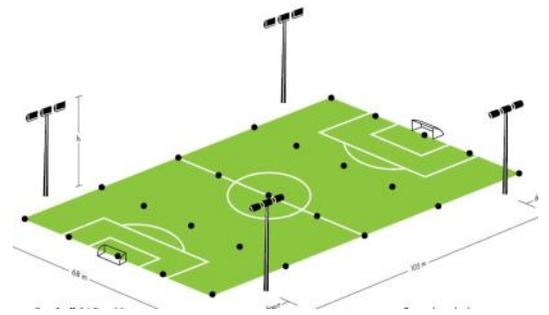
Les comptes-rendus et délibérations sont consultables en mairie.



POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Eclairage du stade

Dans un objectif planifié de réduction des dépenses énergétiques de la commune, les projecteurs du stade, anciens et énergivores, ont été remplacés par des équipements à leds beaucoup plus sobres et performants. L'investissement est de 24 768 € HT, subventionné à 80 % sur les fonds européens LEADER.



Poste d'assainissement de Goutte-Molle



Dans le cadre du budget d'assainissement dédié, la dernière tranche de travaux sur le poste de refoulement de Goutte-Molle a été réalisée pour un coût total de 34 000 € HT (prise en charge à 80 % par le département et la DETR). Ainsi, trois ans après le début des travaux, cet équipement est maintenant complètement opérationnel.

Routes de Puy Chourliac et de la Chèze

D'importants travaux de voirie ont été faits en 2023. C'est d'abord la route d'accès du Puy Chourliac qui a été refaite avec un revêtement tri-couche puis la route de la Chèze qui a reçu un beau tapis d'enrobé de 800 m de longueur. Ces travaux, subventionnés à 70% HT par le département et la DETR (préfecture), ont été réalisés par l'entreprise EURO-VIA pour un montant total de 53 016 € HT.



Equipement municipal



Complétant ses investissements en matériels techniques pour réaliser un maximum de travaux et interventions sans prestations extérieures (après l'achat d'un tracteur, d'une épareuse, d'une lame chasse-neige et d'une mini-pelle avec remorque), la municipalité a acquis une benne « pélican », très utile pour le ramassage des roseaux de la station d'épuration après faucardage (coût 2 600 € HT). La balayeuse a également été remise en fonction après quelques modifications, pour le plus grand bonheur de la « brigade des feuilles ».

POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Accès PMR de la chapelle

La chapelle du bourg n'était pas accessible aux PMR (personnes à mobilité réduites) et les travaux d'aménagements nécessaires ont été faits pour un coût de 14 000 € HT (avec subvention DETR de 35 %).

La rampe d'accès est terminée, une rambarde de sécurité ainsi que deux portillons vont être posés courant janvier. L'ensemble sera agrémenté par des végétaux persistants ou non.

Ce nouvel équipement va engendrer des modifications lors des cérémonies religieuses et plus particulièrement lors des enterrements.

En effet, pour des raisons de sécurité, mais aussi de recueillement des familles, le fourgon mortuaire ne stationnera plus dans la rue de l'artisanat mais sur la place à proximité immédiate de l'accès PMR.



Appartement au dessus de l'épicerie



Ayant été récupéré en état moyen et destiné à être reloué prochainement, l'appartement T3 au-dessus de l'épicerie nécessitait une sérieuse remise en état cosmétique (revêtements de sols, peintures, sanitaires, nettoyages divers...). Ceux-ci ont été parfaitement exécutés par les services techniques pour un montant avoisinant les 6 000 € (à charge de la commune).

Epicerie

Une bien bonne nouvelle !

La photo ci-contre de l'épicerie fermée ne sera bientôt qu'un (mauvais) souvenir pour les montagnacois. Ce commerce, vital pour notre commune, a été repris par une professionnelle expérimentée et de surcroît enfant du pays, Myriam Pourteyroux, pour une renaissance dès février.

Afin de garantir le meilleur service et la satisfaction de tous, la municipalité et le couple Pourteyroux n'ont pas ménagé leurs efforts au fil des travaux entrepris (3000 € de revêtements de sols notamment pour la commune) et merci par avance de l'accueil que vous réserverez à l'épicerie *new look* !



Rencontre avec Morgane Charpentier

Artiste de cirque et organisatrice des Journées
Cirque à Marcouyeux



Véritable oiseau migrateur ouvert sur le monde, l'artiste circassienne est pourtant viscéralement attachée à la Corrèze et son village natal de Marcouyeux. Elle y organise chaque été avec passion, enthousiasme et talent un festival de cirque dont la réputation a depuis 7 ans largement dépassé les frontières du département ! Presque naturellement, elle passe de la vie tranquille d'une agricultrice s'affairant à ses myrtilles à la vie trépidante et itinérante d'une artiste de spectacle vivant.

Rencontre avec une jeune femme au profil atypique, épanouie, avec des rêves plein la tête !

Q1 : Morgane, comment est née ta passion pour le cirque ?

Lorsque j'avais 8 ans, je suis allée faire un stage d'été de cirque à Nexon. Je me souviens que nous étions divisés en 4 groupes de niveau et j'étais complètement subjuguée par les prouesses des stagiaires du « meilleur » groupe. J'ai vraiment adoré ces vacances. L'année d'après, j'y suis retournée et c'était toujours aussi génial. Malheureusement pour

moi, le stage n'a pas perduré. Des années après j'ai découvert un autre stage de cirque dans les montagnes (à Trémis en Isère). J'y suis allée jusqu'à mes 18 ans.

A côté de ça, je regardais tous les ans le festival mondial du cirque de demain et j'étais à chaque fois enchantée. Je me demandais comment des corps pouvaient faire des choses aussi belles et incroyables.

Q2 : Quel a été ton parcours, qu'on imagine très atypique, pour en arriver là ?

J'ai fait un lycée avec option « arts du cirque » à Châteleraut. A l'époque, c'était le seul en France. J'ai été très surprise d'être acceptée car en dehors des stages d'été, je n'avais pas beaucoup d'expériences... Nous avons deux heures de cirque par jour, un cours théorique les mercredis et régulièrement, des stages.

Après mon bac, je suis allée à Berlin à l'école Die Etage. Cette formation dure normalement 3 ans mais après un an, mes amis de classe et moi avons décidé de faire des sélec-

tions pour une autre école au Pays-Bas : ACaPA (Académie for Circus and Performance Art). J'ai été acceptée.

J'ai donc étudié 4 ans à ACaPA à Tilburg avec pour discipline principale les équilibres sur les mains (bien sûr nous avons aussi de nombreux autres cours : acrobatie, trampoline, danse, théâtre, musculation, souplesse, etc).

Les arts du cirque sont très divers. Il n'y a pas « un cirque » mais beaucoup de façons de « faire du cirque ».

Depuis l'obtention de mon diplôme en 2017, je continue régulièrement de faire des stages (théâtre, danse, clown...).



NOS HABITANTS ONT DU TALENT !

Q3 : Peux-tu nous parler de ta vie d'artiste circassienne avec ses exigences bien sûr mais aussi les innombrables expériences qu'elle doit t'apporter ?

Dès 2017, j'ai repris la ferme familiale de myrtilles. Un choix que je ne regrette absolument pas, mais qui limite les opportunités pour jouer. La plupart des festivals sont au printemps/été, et c'est là qu'il y a le plus de travail à la ferme. Je ne peux donc pas vraiment postuler pour des compagnies car je ne suis pas disponible à 100%.

Avant le Covid, j'ai quand même eu quelques projets avec des amis de la compagnie FahrAway à Station Circus à Bâle. J'ai aussi monté un projet en duo avec un autre ami. Nous avons beaucoup travaillé sur le spectacle mais malheureusement, le Covid n'a pas aidé et nous avons joué seulement quelques fois. Après ça, je me suis blessée à l'épaule.

En contradiction avec ma vie paysanne, le cirque est aussi un moyen de bouger. J'adore voyager, rencontrer de nouvelles personnes et de nouveaux lieux. Par exemple, à la fin de mes études, je suis allée habiter à Grenade en Espagne où je ne connaissais rien ni personne. Faire des spectacles de rues, aller visiter l'école de théâtre et cirque de Grenade m'a permis de rencontrer beaucoup de personnes et de créer un petit réseau.

Le cirque demande beaucoup de rigueur. Il faut s'entraîner régulièrement et être très patient. C'est pour moi un challenge perpétuel ... mais qui me plaît énormément !

Q4 : Enfin Morgane, peux-tu nous présenter ton actualité 2024 et nous dire quelques mots sur le prochain festival de cirque de Marcouyeux ?

Ma blessure étant maintenant soignée, j'aimerais créer un nouveau solo. J'ai déjà quelques idées et j'espère pouvoir les approfondir durant les mois à venir. J'ai aussi envie de refaire un stage de théâtre et je pense qu'il pourrait m'être utile pour ma prochaine création.

A côté de ça, Le Collectif du Jardin organise aussi la 8^{ème} édition de Journées Cirque au Jardin. Cette année, et pour



la première fois, elle n'aura pas lieu pendant les vacances d'été mais le week-end du 7 et 8 septembre. Nous avons déjà de nombreuses idées pour une programmation riche et variée. Pour le moment, nous savons seulement que le festival sera sur deux jours, qu'il y aura un chapiteau, de nombreux spectacles et un concert ! Nous espérons que le changement de date n'empêchera pas le public de venir, car le week-end s'annonce, encore une fois, rempli de belles émotions !

SERVICE INTERCOMMUNAL DES ORDURES MENAGERES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE

**LES ENCOMBRANTS SONT COLLECTES UNE FOIS
TOUS LES 2 MOIS (redevance de 55 € par enlèvement)**



> Collectes sur la commune de Montaignac-sur-Doustre en 2024 (les mercredis) :

21 février	17 avril	19 juin
21 août	16 octobre	04 décembre

* **Prise de rendez-vous au 05 55 93 00 93 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h)**

ENCOMBRANTS ACCEPTEES :

Meubles, canapés, tables, fauteuils, matelas, sommiers, tapis, moquettes, cuisinières, chauffe-eau, ballon d'eau chaude, cumulus, cuves, vélos, radiateurs, gros électro-ménagers (frigo, congélateur...)

ENCOMBRANTS REFUSES :

Equipements sanitaires (WC, lavabos...), pneus, déchets toxiques (peintures, solvants...), déchets de travaux particuliers et de démolition (gravas, bois de charpente, planches, déchets verts...), linge de maison, vêtements, couvertures, bouteilles de gaz, amiante.

DES REGLES SIMPLES A RESPECTER :

Les encombrants doivent être déposés en bordure de voie publique (pas sous des arbres, des lignes téléphoniques ou électriques...) la veille au soir ou le matin même avant 8h. Il est fortement recommandé de bien séparer les déchets par type (ferrailles, bois, etc...).

● Seuls les encombrants qui figurent sur la liste des objets acceptés, et enregistrés dans le cadre de l'appel préalable, seront collectés. **Les autres resteront sur place.**

COLLECTE SELECTIVE « SACS JAUNES » EN PORTE A PORTE

> Calendrier 1er trimestre 2024 pour le bourg de Montaignac uniquement :
(les jeudis tous les 15 jours. Sortez bien vos sacs la veille au soir)

JANVIER	FEVRIER	MARS
4 et 18	1, 15 et 29	14 et 28

- En fonction du calendrier d'implantation des PAV (points d'apport volontaire) sur le territoire intercommunal en 2024, cette collecte des sacs jaunes sera donc supprimée pour les bénéficiaires actuels (la population sera informée en temps utile).

> 6 PAV sur la commune : 4 au bourg de Montaignac / 1 à St-Hippolyte / 1 à l'emplacement actuel entre les 4 Routes et le Jardin.

- Important : voir en dernière page pour la commande d'un bac de compostage.

* **Renseignements au 05 55 93 00 93 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h)**



ALM FOOTBALL CLUB

○ Classement de l'équipe A au 17/12/2023

DEPARTEMENTAL 3 / POULE A

N°	Equipes	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	BRIVE TURCS	19	9	6	1	2	34	13	21
2	SOURSAC	19	9	6	1	2	37	20	17
3	TREIGNAC	16	7	5	1	1	26	11	15
4	TULLE FOOT 4	15	10	4	3	3	19	22	-3
5	DONZENAC 2	13	5	4	1	0	16	2	14
6	LARCHE	12	8	3	3	2	16	18	-2
7	ALBUSSAC	10	9	3	1	5	20	30	-10
8	LANTEUIL2	9	10	2	3	5	15	24	-9
9	ARGENTAT 2	7	8	1	4	3	16	18	-2
10	MONTAGNAC	7	9	1	4	4	14	18	-4
11	CUBLAC	4	6	1	1	4	7	26	-19
12	CHAMBERET	3	8	1	1	5	10	28	-18

○ Classement de l'équipe B au 17/12/2023

DEPARTEMENTAL 4 / POULE C

N°	Equipes	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	MAUSSAC 2	28	10	9	1	0	38	8	30
2	MEYMAC 3	24	10	8	0	2	34	18	16
3	SORNAC	17	9	5	2	2	23	11	12
4	MARCILLAC 2	16	10	4	4	2	35	26	9
5	BUGEAT	15	10	4	3	3	29	18	11
6	USSEL TURCS 2	14	9	4	2	3	32	30	2
7	VITRAC CORREZE 2	11	9	3	2	4	14	19	-5
8	USSEL 3	10	9	3	1	5	26	25	1
9	AIX	8	9	2	2	5	8	21	-13
10	MONTAGNAC 2	6	8	2	0	6	10	21	-11
11	LIGINIAC 2	4	7	1	1	5	9	23	-14
12	SOURSAC 2	1	10	0	2	7	10	48	-38



EQUIPE 1



EQUIPE 2



Equipe des vétérans

U 11



L'ECOLE DE FOOT



U 7





OCTOBRE ROSE



EQUIPE A



EQUIPE B

REPAS CHOUCROUTE
Merci à tous !



Le mot du président Jérémy NAVARRE :

« Bonjour à tous ! Je suis très heureux de pouvoir vous dire qu'en ce début de saison, nous avons pu voir notre club s'agrandir avec de nouveaux licenciés. Et pas des moindres, des enfants !!! Pas moins de 29 jeunes footballeuses et footballeurs âgés de 5 à 12 ans sont venus pour compléter cette grande famille ALM qui compte toujours nos deux équipes séniors et notre équipe vétérans. Tout ce petit monde se joint à moi afin de vous dire merci à tous d'être présents les samedis soir au stade de Montagnac pour les adultes et le samedi matin pour nos enfants. Votre soutien nourrit notre envie. Nous vous souhaitons à tous un passage à la nouvelle année serein et joyeux entouré de vos proches. Nos prochaines manifestations : Galette des rois le 21/01/24 et loto le 17/02/24. »

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB « LOU BENOU »

En juillet, comme les années précédentes, le club a participé activement au marché de pays que ce soit au niveau des installations ou à la tenue des caisses.

Pause en août et dès le jeudi 7 septembre reprise des activités hebdomadaires.

En septembre c'est également le mois où l'on retisse les liens et pour cela rien ne vaut une bonne table ce qui fut fait le 9.

En octobre traditionnel loto, le dimanche après-midi, salle comble et beau succès !

En octobre également voyage d'une journée au château des Milandes, cher à Joséphine BAKER, qui nous a remémoré l'histoire et la vie de cette grande artiste. Nous étions 50 participants, ce fut une journée très agréable.

Puis début décembre l'assemblée générale ordinaire à laquelle, malgré les intempéries et la maladie, nous avons recensé plus de 50 participants qui se sont retrouvés dans la bonne humeur autour d'un excellent repas.

Ainsi après deux années un peu chaotiques liées à la pandémie, notre club a retrouvé en cette année 2023 tout son dynamisme.

Nous avons été heureux d'accueillir de nouveaux adhérents mais nous avons malheureusement dû constater la perte de six membres fidèles : Anny MINCKE, Marguerite PEUCH, Marcelle FOURNAJOUX, André TILIGNAC, Claudie OLIE, puis tout récemment Jacqueline FABRE qui fut une passionnée du jeu de belote. En cette fin d'année nous avons une pen-



sée pour eux et pour leurs familles.

Notre club est fort avec ses 91 adhérents, toutefois nous devons penser à l'avenir.

Toutes celles et tous ceux, retraités ou pas, qui souhaitent rejoindre ce groupe pourront nous retrouver dès le jeudi 4 janvier de 14 heures à 17h30 pour partager avec nous la galette des rois et s'ils le désirent, adhérer. Le montant de la cotisation étant fixé à 20 euros.

Bienvenue à eux.

En cette fin d'année nous adressons aux membres du clubs, mais aussi à toutes les montagnacoises et tous les montagnacais, nous meilleurs vœux de bonne et heureuse année !

COLLECTIF DE CIRQUE DU JARDIN

Cet été, le Festival de Cirque de Marcouyeux s'est déroulé sur un week-end complet du vendredi 18 au dimanche 20 août. Étaient programmés, sous chapiteau ou en plein air, huit spectacles, un cabaret cirque, un concert, des initiations tout public et des ateliers pour adultes. Au total, une vingtaine d'artistes et de nombreux bénévoles étaient présents (le noyau du Collectif est constitué d'une dizaine de personnes mais pendant la manifestation, plus de trente bénévoles assurent son bon fonctionnement). Durant le festival, environ 700 spectateurs se sont déplacés à Marcouyeux.

Côté restauration, nous avons accueilli La Dépaysante qui proposait des plats locaux et savoureux. Le Collectif, quant à lui, tenait son traditionnel bar avec des bières locales et sa crêperie.



Chaque année, nous proposons une grande diversité de spectacles avec des thèmes, des disciplines et des styles très différents. Il y en a donc pour tous les goûts !

LA VIE DES ASSOCIATIONS



FOYER RURAL DE MONTAIGNAC

ASSEMBLEE GENERALE :

L'assemblée générale du Foyer a eu lieu le 03 novembre 2023. Les comptes ont été remis et approuvés ainsi que le bilan moral.

- Co-présidents : Thierry Rouzeyrol
- Vice-présidents : Jean Paul Ledunois et Patrick Blanchard
- Secrétaire : Sabine Pugno-Dumas
- Trésorière : Chantal Chanteloube
- Secrétaire adjoint : Patrick Chanteloube
- Trésorière adjointe : Michelle Faure
- Chargée de mission : Laure Chabrière

THEATRE :

Les Copains d'abord ont débuté les répétitions théâtre le 05 décembre avec une pause pendant les fêtes et reprendront dès le 02 janvier.

Les soirées auront lieu les **samedis 23 et 30 mars** et **vendredi 05 avril 2024**.

DANSE SPORTIVE :

Cette activité n'a pas été reconduite cette année malgré un grand nombre de participantes. Les raisons évoquées par l'animatrice restent opaques mais indépendantes de notre volonté.

PILATES ET METHODE DE GASQUET :

L'activité pilates, qui permet le renforcement musculaire et l'équilibre du corps, connaît un réel succès et affiche complet.

Les participantes et participants se retrouvent tous les lundis à 19h15.

RANDONNEE :

Les randonnées ont repris le deuxième dimanche de chaque mois.

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse a organisé son concours annuel de pétanque le 26 août au Jardin.

Comme en 2022, ce dernier a connu un beau succès avec une quarantaine d'équipes disséminées dans le bourg.

A noter que le projet de construction du local de chasse d'Escoudisse suit son cours pour une phase de travaux en 2024.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour sillonner les chemins de notre commune et d'ailleurs.

Rendez-vous au Foyer à 14h00.

TENNIS DE TABLE :

A partir de janvier l'activité tennis de table se déroulera le jeudi de 18h à 19h. Changement de jour mais en gardant la même envie de passer un bon moment et évoluer, faire évoluer le jeu de chacun, tous niveaux confondus. Venez nous rejoindre à tous moments

Nous rappelons que cette activité est gratuite et est accessible à tout détenteur de la carte du foyer. Si vous ne l'avez pas, il est très facile de se la procurer (15 euros pour la saison 2023/2024).

JARDIN PARTAGE :

Les jardiniers amateurs, en mode hivernage, se retrouveront au printemps prochain pour de nouvelles plantations.

Le bureau et l'ensemble des adhérents vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2024 !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL DU JARDIN

Le Foyer a organisé son **repas champêtre** le samedi 5 août à côté de la salle polyvalente du Jardin. Le succès était au rendez-vous puisque 108 personnes avaient réservé leurs places sous les 2 chapiteaux placés derrière l'ancienne mairie. Malgré une météo maussade, chacun a pu apprécier le repas préparé par les bénévoles. Au menu : soupe de Champagne, tarte à la tomate et crudités, cuisse de bœuf à la broche, gratin de pommes de terre, fromages, salade, panna cotta aux fruits rouges, café, vins rouge et rosé. Une buvette est venue compléter le repas où beaucoup ont pu tenter leur chance lors d'une tombola. Les plus courageux ont prolongé les festivités par une partie de pétanque sous abris.



Le foyer rural du Jardin organise un **repas d'hiver « farcidures » le samedi 20 janvier 2024**, à 12h dans la salle polyvalente du Jardin. Tous les gourmands sont les bienvenus. Tarif : 20€ par personne (à partir de 10 ans). Attention les places sont limitées. Réservation obligatoire avant le 10 janvier. Contacts et réservations : Caroline au 06.32.56.18.05 Jean-Michel au 06.85.05.53.39 Michel au 06.81.25.84.66

COMITE DE LA FÊTE

La traditionnelle **fête du Milhassou** a débuté par un concours de pétanque qui a accueilli pas moins de 43 équipes avec une soirée tourmentée par le mauvais temps. Merci aux courageux qui se sont déplacés !

Dimanche matin, bel engouement pour les foulées du Milhassou avec 76 coureurs au départ. Un grand merci à Gilles et Jean-Paul pour leur dévouement ! Vous avez ensuite pu chiner pas moins de 42 stands au vide-greniers et nos fameux milhassous (200 kg) ont eu un succès mémorable comme toujours ! Au défilé de chars festifs, certaines associations du village nous ont accompagné et la surprise nous a fait chaud au cœur. La soirée paëlla a clôturé le dimanche avec un peu plus de 150 personnes qui ont mangé.

Plus de 120 plateaux repas servis sur deux jours pour régaler vos papilles ainsi qu'une nouveauté : les planches tapas qui ont été victimes de leur succès avec plus d'une centaine vendue !

La chaleur aidant, vous avez eu très soif avec 31 futs de bière consommés pendant 3 jours. Encore un record battu !

Un grand merci aux bénévoles, aux partenaires, à la commune et à toutes les personnes venues durant ces trois jours de fête votive !

Pour cette année 2024, la fête votive fait son grand retour les 10, 11 et 12 août pour fêter ses 30 ans !

Le loto du comité de la fête aura lieu le samedi 3 février à Montagnac.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2023 :

La cérémonie du 11 Novembre a débuté au Jardin à 11h en présence de Monsieur Jean-Claude BESSEAU, Maire de la commune nouvelle, Monsieur Jean-François GONCALVES, Maire Adjoint, de notre Président Monsieur Robert PEUCH, des deux porte-drapeaux, ainsi qu'une délégation de sapeurs-pompiers emmenés par leur chef de corps Christophe FOURNAJOUX.



La lecture du message du Ministre a été faite par Eloïse.

A 11h30, les autorités et la plupart des personnes présentes se sont rendues à la deuxième manifestation qui a eu lieu au Monument aux Morts de Saint-Hippolyte.

L'appel aux morts a été fait par notre Président Robert PEUCH et les textes afférents à la cérémonie ont été lus par les enfants de l'école que nous remercions.

L'Association des Anciens Combattants a offert ensuite le traditionnel Pot de l'Amitié au Foyer Rural à Montagnac.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves (APE) a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale de septembre. Voici sa composition :

- Mme BENAZECH Gaëlle, présidente
- Mme COQUILLAUD Isabelle, secrétaire
- Mme GUITARD Mélanie, secrétaire adjointe
- Mme VINCENT Marion, trésorière
- Mme COELHO Anaïs, trésorière adjointe en charge de la cantine

Pour mémoire, l'APE est une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif principal est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants et de participer au financement de l'achat de matériels. Dans ce cadre, elle organise plusieurs manifestations et pour le plus grand plaisir des enfants propose des animations. De surcroît, elle a en charge la gestion de la cantine scolaire.

Manifestations/animations de ce début d'année scolaire :

Les enfants ont fêté **Halloween** avec la traditionnelle récolte de friandises. Malheureusement le temps pluvieux ne leur a pas permis de faire les circuits initialement prévus. La soirée s'est clôturée par un apéritif dinatoire en musique. Merci aux Montagnacois pour leur générosité, les enfants se sont régalés !

Vous avez été nombreux à vous déplacer à notre **loto** qui s'est déroulé le 25 novembre et nous tenons à remercier tous les participants ainsi que tous les partenaires et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Une nouveauté pour **Noël** : Cette année, l'école a accueilli des lutins farceurs qui se sont installés dans la cantine scolaire. C'est quoi un lutin farceur ? La légende dit que le Père Noël offre quelques jours de vacances à ses lutins pour les remercier des efforts fournis pour avoir fabriqué tous les jouets. Les lutins choisissent donc un endroit pour se prélasser et faire des bêtises du 1er décembre à la veille de Noël ! Les lutins ressemblent à des jouets la journée, ils ne bougent pas, ne parlent pas, ils surveillent les enfants et vérifient qu'ils sont bien sages. Mais la nuit tombée, ils repartent grâce à leur magie, faire un rapport de comportement des enfants au Père Noël. A leur retour, ils en profitent pour faire une petite farce ! Chaque matin, les enfants ont pu découvrir la bêtise du jour des lutins !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfin le vendredi 22 décembre, le père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il a apporté de nombreux cadeaux pour les 4 classes de l'école et chaque enfant est reparti avec son petit ballotin de chocolats. Un petit présent a aussi été remis aux enfants non-scolarisés qui intégreront prochainement l'école. L'après-midi s'est clôturé par un goûter. Ils ont aussi participé à un spectacle de Noël financé par la communauté de communes de Ventadour.



Dates à retenir (prévisionnel) :

- Vente des calendriers : courant janvier 2024.
- Carnaval : vendredi 16 février 2024
- Bourse aux vêtements : dimanche 2 juin 2024
- Récolte de la ferraille : samedi 22 juin 2024

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez faire un don (vêtements, chaussures, accessoires, ferraille..), vous pouvez nous contacter au 06.18.94.00.82. Nous vous remercions par avance.

L'APE vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024 !



LES LUTINS FARCEURS A LA CANTINE !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

INTER ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le **Marché de Producteurs de Pays** estival (le 22 juillet) a été un bel exemple de coopération entre les associations de la commune ainsi qu'une réussite en matière d'organisation. La fréquentation était aus-

si au rendez-vous et la commune souhaite se positionner à nouveau en juillet 2024.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Actualité du 2ème semestre 2023

Départ en retraite : Bernard Faugas

Grade de caporal-chef : Bryan Rafaël

Formation de chef agréé VSAV : Damien Fournajoux et Kévin Pourteyroux

Formation de monitorat : Marie-Pauline et Charlotte Dubech

Formateur JSP : Kévin Pourteyroux

Validation du FDF2 : Sébastien Besseau et Jérôme Courtois

Nouvelles recrues : Camille Tourneix, Rodolphe Raymond et Paul Fournajoux

Médaille des 10 ans de Chef de Centre : Christophe Fournajoux

Médaille échelon d'argent avec rosette : Lieutenant honoraire Claude Bouyges

Fête de la Ste-Barbe 2024 : le 13 janvier

Pour tout renseignement : Christophe Fournajoux au 06 79 71 72 91



Les véhicules anciens ont déménagé dans un nouveau local

VIE LOCALE.. VIE LOCALE.. VIE LOCALE..

> Rentrée à l'école primaire

La rentrée de septembre s'est très bien passée à l'école qui conserve ses 4 classes avec 69 élèves dénombrés.



> Que d'eau, que d'eau !



Les pluies abondantes de l'automne ont gonflé les eaux du Doustre, donnant un superbe spectacle visuel et sonore aux cascades de St-Hippolyte (merci à Jérémie dépêché sur place).

> Doustre-sur-Montagnac ?

Photo réalisée sans trucage à la suite d'une action nationale des jeunes agriculteurs « On marche sur la tête », pour dénoncer l'excès normatif dont ils se sentent victimes.



> Une commune qui vit !

Venant compléter sa riche vie associative, la commune a eu le plaisir d'accueillir plusieurs animations éclectiques et inédites (culturelles, artistiques, informatives, ludiques, sportives, musicales) qui ont chaque fois su trouver leur public. Merci à tous !



UN PEU D'HISTOIRE..

La rue de l'Artisanat au bourg de Montagnac

Entre le passage à niveau et la rue des Fauvettes, cette rue est aujourd'hui presque anodine. Elle fût pourtant, après l'arrivée du chemin de fer à Montagnac en 1881 et l'aménagement de l'axe de circulation Lyon-Bordeaux, un des symboles du développement économique de Haute-Corrèze pendant plusieurs décennies. Après l'installation de la Distillerie Salers en 1900, ce sont de nombreuses industries liées au bois qui, attirées par la matière première et les facilités de transport, vont se développer progressivement entre la voie ferrée et notre future rue de l'Artisanat.

On fait feu de tout bois, on peut le dire, et le commerce de produits manufacturés avec les feuillus locaux est florissant dans la première moitié du XXème siècle. On compte tout d'abord trois scieries (traverses et bois de constructions), la fabrique de parquets BUJACOUX, reprise à la fin des années 20 par les éts SERVE qui vont devenir très prospères avec une centaine d'employés fabriquant des talons de chaussures et même des baraquements en bois pendant la 2ème guerre (voir derrière la chapelle). Après son rachat par Albert Lucquot dans les années 70, l'entreprise va se diversifier dans les moulages plastiques puis déménager pour devenir SOVECO PLAST.

L'étonnant inventaire des industries du bois montagnacoises se poursuit avec les brouettes Antoine SALVANEIX (plus tard éts CHAUMEIL), la fabrique de jouets en bois tourné et jeux de croquet Elie CHABRIERE (reprise par sa petite fille Laure dans les années 90), et les ceintres BOURRIER faisant suite à la menuiserie BECOT.

La main d'œuvre est essentiellement locale mais comme chez SERVE, on trouve aussi des réfugiés italiens, polonais, lorrains et même des prisonniers allemands qui sont employés sur le vaste site. Le savoir-faire montagnacois est réputé et on compte environ 200 salariés dans toutes les entreprises. Pendant longtemps, un train de produits manufacturés « Made in Montagnac » part quotidiennement de la gare !

L'adage « Toute peine mérite *Salers* » prenait à Montagnac tout son sens...

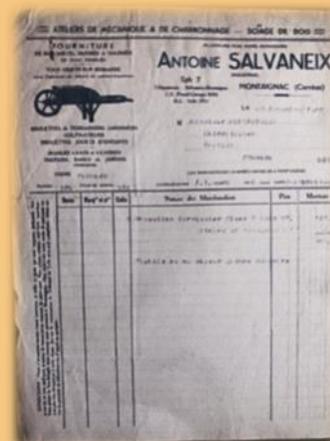
Un grand merci à Daniel Vigouroux pour son aide et sa précieuse documentation.



Au centre-droit de la photo, la rue de l'Artisanat dans l'entre-deux guerres avec les grands bâtiments SERVE



La menuiserie BECOT et les brouettes SALVANEIX



ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES

ETAT CIVIL ANNEE 2023



* Mariages :

Gaëlle HERAULT et Johan BRUNEL le 15.07.2023

Véronique BEVILACQUA et Sébastien FOURNAJOUX le 21.10.2023



* Naissances :

Julia JOURDE née le 29.09.2023 à Tulle

Soélia-Marie GUILLEAUME née le 18.11.2023 à Tulle



* Décès :

Anny-Josiane MINCKE le 16.01.2023

Willi HAHN le 23.02.2023

Marcelle FOURNAJOUX (née THUEL) le 14.03.2023

André TILIGNAC le 9.05.2023

Claudie OÛTE (née DUR) le 18.07.2023

Jacqueline FABRE le 25.11.2023

Madeleine CEAUX (née MONTEIL) le 16.12.2023

Gérard MANOUX le 29.12.2023



INFOS MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Mairie (bourg de Montagnac) : ouverture au public du lundi après-midi au samedi matin 9h-12h et 14h-17h sauf vendredi 14h-16h et fermeture le mercredi après-midi.

- Téléphone : 05 55 27 61 42

- E-mail : mairie@montagnac-sur-doustre.fr

- Site internet : www.montagnac-sur-doustre.fr

- Page Facebook : [mairie-de-montagnac-sur-doustre](https://www.facebook.com/mairie-de-montagnac-sur-doustre)

Agence Postale communale (bourg de Montagnac) : tous les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h (9h à 12h le samedi).

- Téléphone : 05 55 27 83 77

A SCANNER POUR VOUS INSCRIRE SUR LA BASE MAIL ET RECEVOIR LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE (partie « inscription à la lettre d'infos »)



Déchets

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



Pour diminuer vos déchets, laissez-vous séduire par le compostage !

La Communauté de communes Ventadour-Égletons-Monédières vous propose des kits de compostage afin de diminuer le poids de vos ordures ménagères et de valoriser vos déchets biodégradables. Le kit comprend un composteur, un bio-seau et un guide de compostage pour vous aider à vous lancer dans la démarche.



MODÈLE 445L



MODÈLE 620L

Le coût pour l'utilisateur est de 35€ pour un composteur 445 litres et de 41€ pour un composteur 620 litres, grâce à une participation à hauteur de 50% de la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières.

Pour l'obtenir :

- kit à retirer au Service Ordures Ménagères
- kit réservé aux personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes (fournir la dernière facture de la REOM).
- kit à régler après réception du titre de paiement

*Service des ordures
ménagères*

93 rue de la Borie
Egletons
05.55.93.00.93

